

PROJET N°6 DOM-TOM

Accompagnement des clubs pour la formation professionnelle en métropole

Cette fiche vous accompagnera si vous souhaitez déposer une demande de subvention pour un projet « accompagnement des clubs pour la formation professionnelle ».

Intitulé de projet à saisir

→ Formation DOM-TOM

Modalité/Dispositif à sélectionner

Dans le menu déroulant, sélectionnez → Accompagnement des clubs pour la formation professionnelle en métropole

Objectifs

Permettre aux clubs ultramarins d'inscrire leurs cadres dans la formation professionnelle (CQP, BPJEPS, DEJEPS) organisée en métropole.

Description

Faciliter le déplacement des cadres ultramarins pour la formation professionnelle en métropole

Évaluation

Voici des exemples d'indicateurs qui vous permettront d'évaluer l'atteinte des objectifs que vous avez fixés et la réussite de votre projet.

- Nombre de stagiaires inscrits en formation
- Nombre de diplômes obtenus

Budgétisation

Le budget doit prendre en compte toutes les dépenses et recettes liées à la mise en œuvre du projet.

La subvention ne pourra pas excéder **40% du budget total** du projet.

DÉPENSES	RECETTES
- Frais de déplacement	- Subventions
- Frais de formation	- Partenaires
- Frais annexes	- Autres